



Projet Éducatif

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION :

L'Association « Newman Jeunesse » est une Association Loi 1901 créée en 1995 (Déclaration au J.O. du 28 mars 1995). Animée par une équipe de bénévoles, elle accueille des enfants et des jeunes de 6 à 25 ans d'une part dans ses locaux au 11, cours de Strasbourg à Hyères, d'autre part pour des camps, week-ends et sorties diverses, aide aux devoirs.

L'Association accueille tous les enfants et les jeunes qui le souhaitent, de Hyères et des environs et pratique la mixité sociale ; en effet, certaines familles sont assez aisées, d'autres au contraire sont issues de quartiers défavorisés et n'ont pas les moyens de faire partir leurs jeunes en vacances. Les bénévoles organisent avec les jeunes des actions (brocantes, paquets cadeaux, ventes diverses, kermesse, parrainage etc...) pour récolter des fonds afin de régler tout ou partie des activités.

Les jeunes sont répartis comme suit (les groupes sont mixtes sauf pour certains débats sur l'affectivité par exemple) :

- les 6 – 10 ans,
- les collégiens en 6ème-5ème,
- les collégiens en 4ème-3ème,
- les lycéens,
- les étudiants,
- les jeunes professionnels.

L'équipe pédagogique se compose de nombreux bénévoles : certains sont qualifiés :

- 3 B.A.F.D.
- une quinzaine de B.A.F.A.
- 5 B.A.F.A. stagiaires
- 4 infirmières diplômées d'Etat
- 3 PSC1.

Pour l'instant, nous n'avons pas de problème de recrutement, notamment car les jeunes que nous connaissons et qui ont bénéficié de l'Association se prennent en charge et demandent à suivre les formations B.A.F.A. afin d'encadrer nos camps et activités. L'Association accueille aussi des services civiques. Elle aide à financer les formations puisqu'elle attache une importance particulière à la compétence de ses

animateurs. Un suivi est fait auprès de chaque stagiaire pour lui permettre de corriger ses erreurs et compléter sa formation. Des évaluations ont lieu en cours et fin d'activités et sont assurées par la Direction.

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement pour travailler aux nombreux projets d'année :

- Séjours (4 ou 5 par an)
- Semaine d'accueils (entre 2 et 4 par an),
- Week-ends,
- Sorties diverses,
- Réunions hebdomadaires,
- Aide au devoirs,
-

et collabore de près avec le Bureau de l'Association pour établir les budgets, diffuser les informations, actualiser les contrats d'assurance selon les activités (exemple : rafting), etc...

En début d'année, et au premier jour de chaque camp, les jeunes sont appelés à rédiger un règlement intérieur appelé « Charte de Vie » qu'ils s'engagent à respecter.

2. PROJET ÉDUCATIF :

- Favoriser la dimension personnelle et spirituelle des jeunes en prenant en compte la personne sous tous ses aspects : physique, spirituel, affectif, intellectuel.

3. OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Favoriser la dimension de groupe (moi et les autres) par l'écoute et le respect de la parole de l'autre, le respect du matériel et des lieux, l'implication dans des projets communs, des services et des jeux éducatifs. Permettre la prise de responsabilité progressive du jeune.
- Favoriser l'intégration de la personne et du groupe dans la cité et dans le monde (moi et le monde). Découverte et respect du milieu naturel.
- Mise en place de temps d'intériorité.
- Permettre aux jeunes :
 - . l'échange, l'expression, la sociabilité, le respect, l'écoute, l'ouverture aux autres, afin de devenir des adultes responsables ;
 - . leur donner l'envie et le souci d'aider les personnes en situation de précarité, la capacité de dialoguer avec d'autres acteurs, de respecter l'environnement, de développer la citoyenneté et le civisme.

4. MOYENS :

- Le patronage à Hyères pour les 6 – 17 ans (animations, grands jeux, travaux manuels, découverte de l'environnement)
- Réunions hebdomadaires
- les séjours d'été et camps de ski
- Week-ends, sorties diverses
- Participation à des actions de service (visites aux enfants de Pomponiana, aux personnes âgées, confectionner les paquets-cadeaux en supermarché, ...)
- Participation aux propositions de la cité (corso fleuri, Téléthon, nettoyage de l'environnement...)
- Disponibilité des animateurs, écoute...
- Éviter tout ce qui peut perturber ou nuire à la vie de groupe : tabagisme, téléphone portable, manque de respect des autres et de soi, intolérance... d'où élaboration d'une « Charte de vie » pour les camps et pour l'année.

5. ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- a. Activités principalement de plein air : grands et petits jeux, randonnées, rafting, accrobranche ou autres, ski et jeux de neige l'hiver, caisses à savon, bricolage ;
- b. Activités d'intérieur : veillées, temps de réflexion, jeux de société...
- c. Activités artistiques : théâtre, art plastique, bricolages divers ;
- d. Vie quotidienne : participation aux services, respect des autres, esprit d'équipe, soin du matériel et des locaux.

6. MISE EN ŒUVRE :

Le Projet Éducatif de l'Association est lu et ratifié par les nouveaux.

Certaines parties du Projet Pédagogique sont rédigées par l'ensemble de l'équipe pédagogique selon le type de camp à mettre en place. Lors de la préparation en amont de chaque activité (2 ou 3 mois pour les camps) les tâches sont réparties entre les membres de l'équipe pédagogique selon les compétences, les goûts et la progression de chacun.. Travail de recherche (documentation, internet, etc...), visites et repérage des lieux, prise de contact avec les prestataires de services, préparation des jeux, des veillées, organisation de la vie quotidienne, etc... L'équipe se divise en petits groupes de travail et se réunit autant de fois que nécessaire.

Pendant les séjours, elle se retrouve tous les soirs pour un bilan de la journée et trois jours après le camp pour un bilan général. Une réunion « extraordinaire » peut avoir lieu en milieu de journée si un événement grave est venu perturber le déroulement de la journée. La Direction est bien sûr à la disposition de ses animateurs à tout moment.

7. JOURNÉE-TYPE :

Les horaires ci-dessous sont valables en général mais peuvent bien entendu être adaptés selon le type d'activités et l'âge des participants. De même, en cours de proposition, si nécessaire, l'emploi du temps sera modifié. Chaque enfant et chaque

jeune doit avoir le temps de vivre tranquillement et de s'arrêter pour reprendre ses marques, nous nous adaptons à leur besoin.

Formation	Patronage	Séjour à Hyères	Séjour
Accueil Temps de formation Fin	14 h Accueil Grand jeux Goûter Ateliers 18 h Fin	9 h Accueil Grand jeux 12 h Pique-nique Temps Calme La touche Art 14 h 30 Ateliers 16 h 15 Goûter 16 h 40 Rangement Fin	7 h 45 : lever ; petit-déjeuner 9 h 00 : temps de services 9 h 30 : temps d'intériorité ou de réflexion 10 h 00 : activité 12 h 15 : repas puis temps calme 14 h 00 : activité 16 h 30 : goûter 17 h 30 : services temps libre 19 h 00 : dîner 20 h 15 : veillée ; évaluation 22 h 30 : extinction des feux